

Lettre du 24 janvier 2023

Mobilité 2023 : Lettre M et 1^{ère} extension de vœux

Le processus de mutation continue à avancer.

Mercredi 25 janvier, pour ceux qui ont demandé la **levée de la lettre M**, c'est-à-dire qui ont demandé à pouvoir muter au bout de deux ans au lieu de trois, auront accès à la réponse à leur demande en se connectant sur leur espace perso. Les collègues qui n'ont pas la réponse qu'ils souhaitent alors qu'ils estiment remplir les conditions requises peuvent faire un recours officiel et demander conseil au pôle mobilité d'**Indépendance et Direction**.

Jedi 26 janvier, vous aurez accès à la première phase de modification des vœux. En vous connectant au serveur, vous verrez apparaître de nouveaux postes vacants correspondant essentiellement aux collègues qui ont pris le temps de la réflexion pour déposer leur dossier de retraite. Cette fenêtre de tir pour réaliser ces modifications sera ouverte **jusqu'au 6 février**.

Lors de ces modifications, vous pouvez supprimer des vœux initiaux ou rajouter de nouveaux vœux parmi les postes déclarés vacants ou tout autre poste. Le numéro de ce vœu commencera par 10, même si ce n'est pas votre 10^{ème} vœu. Cela indique que c'est un vœu d'extension.

Une fois ces modifications réalisées, n'oubliez pas de vous rendre sur votre espace personnel pour indiquer au pôle mobilité les changements opérés dans votre dossier de mutation. Cela permet au pôle mobilité de suivre votre dossier avec le plus de précision possible.

Le pôle mobilité se trouve toujours engagé à vos côtés pour vous conseiller dans ces opérations de mutation qui sont parfois délicates.

Bon courage à vous tous.

Vous souhaitez nous rejoindre ? Vous pouvez adhérer en suivant ce lien :

[ADHÉRER à ID-FO](#)